

# TROPHÉE KART UFOLEP NOUVELLE AQUITAINE

# 2024



[www.kart-ufolep-aquitaine.fr](http://www.kart-ufolep-aquitaine.fr)

17<sup>ème</sup> EDITION



**ufolep**  
NOUVELLE AQUITAINE

**SPEEDHOUSE**  
RACING STYLE GOOD TIMES

**MAXXIS**

**PAROLIN**



# TROPHÉE KART UFOLEP NOUVELLE AQUITAINE 2024 RÈGLEMENT PARTICULIER

## Article 1 : Présentation générale

Sous l'égide de l'UFOLEP, du Comité Régional Nouvelle Aquitaine et des Comités départementaux concernés, le Comité d'Organisation du Trophée organise le dix-septième **TROPHÉE KART UFOLEP NOUVELLE AQUITAINE** en collaboration avec les associations sportives de karting de ESCOURCE, BIGANOS, SAINT GENIS et LESCAR.

Les courses comptant pour le classement de ce trophée sont les journées du calendrier 2024 que vous trouverez ci-dessous, elles se déroulent sur les circuits d'ESCOURCE (40), SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE (17) et LESCAR (64).

Ce trophée se déroule conformément au règlement national sportif et technique 2024 de l'UFOLEP Kart piste et aux aménagements de ce présent règlement particulier.

## Article 2 : Calendrier

Les dates des compétitions comptant pour le classement de ce trophée sont les suivantes :

03 mars 2024 ST-GENIS-DE-SAINTONGE (17)	26 mai 2024 LESCAR (64)	06 & 07 juillet 2024 ST-GENIS-DE-SAINTONGE (17)	27 octobre 2024 ST-GENIS-DE-SAINTONGE (17)
21 avril 2024 ESCOURCE (40)	09 juin 2024 ESCOURCE (40)	22 septembre 2024 ESCOURCE (40)	

## Article 3 : Inscription

Toute personne inscrite à une course ou à un championnat UFOLEP kart Piste doit respecter l'ensemble de la réglementation nationale UFOLEP, le règlement particulier de l'organisateur, l'ensemble des officiels, directeurs de course, commissaires sportifs, commissaires techniques, commissaires de piste, les propriétaires de circuit ainsi que leur infrastructure et l'ensemble des bénévoles. Chaque participant est responsable de ses accompagnateurs et mécanos. Et le cas échéant, peut être à tout moment sanctionné pour manque de respect. Chaque participant a la possibilité d'envoyer ses remarques directement à [cns.kart@ufolep.org](mailto:cns.kart@ufolep.org) boîte mail accessible uniquement par le responsable de la CN kart piste et les membres UFOLEP NATIONAL.

La participation à ce trophée est ouverte aux pilotes licenciés UFOLEP 2023/2024, sous réserve qu'ils s'acquittent, à chaque journée, des droits et engagements fixés par l'organisateur. Les inscriptions se feront à chaque journée, [sur le site d'inscription en ligne UFOLEP du club organisateur](#) et sont fixées à 80€ + 5€ pour défraiement des commissaires soit 85€ par épreuve pour toutes les catégories sauf pour la catégorie MINI 45€ + 5€ pour défraiement des commissaires soit 50€.

Tout pilote titulaire d'une licence FFSA pourra participer à une compétition UFOLEP, moyennant un surcoût de 20€ lors de l'inscription (il sera assuré par l'UFOLEP pour cette épreuve).

Tout pilote non inscrit huit jours avant l'épreuve, devra s'acquitter d'une majoration de 20€ pour une inscription sur place le samedi avant 18h. Aucun engagement ne sera pris le jour de la course. Chaque pilote sera en possession de sa licence 2023/2024 (et de la licence du tuteur pour les pilotes mineurs).

Toute personne voulant accéder à la pré-grille devra être muni d'une licence UFOLEP valide et porteur d'un bracelet (pilote, mécanicien et tuteur).

## Article 4 : Catégories\*

Catégories	Age minimum	Poids minimum du kart avec le pilote
MINI	7 ans	95 kg
JEUNE	9 ans	126 kg (groupe1) et 129 Kg (groupe 2)
SPORT 2 TEMPS (numéro commençant par 6)	12 ans	145 kg
SPORT 4 TEMPS	13 ans	160 kg
SPORT 4 TEMPS MASTER (numéro 100 et +)	32 ans (ou poids mini du pilote 80 kg)	175 kg
SUPER	14 ans	158 kg
SUPER MASTER	30 ans (ou poids mini du pilote 80 kg)	168 kg

\*le règlement national concernant le nombre minimum d'engagés sera appliqué

Catégories	Age minimum	Poids minimum du kart avec le pilote
VITESSE	15 ans	175 kg
VITESSE MASTER (numéro 100 et +)	30 ans (ou poids mini du pilote 80 kg)	180 kg
PUISSANCE	15 ans	175 kg
HANDIKART	14 ans	170 kg

## Article 5 : Matériel admis et obligations techniques particulières.

Matériel et tenue vestimentaire (combinaison, gants et chaussures) en conformité avec le règlement technique UFOLEP Kart Piste National 2024.

Les pilotes se présenteront en pré-grille le spoiler du kart dans le siège de celui-ci (sauf pour les essais chronométrés et la catégorie MINI). La mise en place sur le kart s'effectuera juste avant le départ de la manche.

Chaque pilote ne pourra disposer, pour chaque journée, que d'un châssis.

**Temps de pluie**, obligation d'avoir un LED rouge clignotant (éclairage vélo) positionné derrière le haut du siège, à récupérer lors de la première compétition auprès de l'organisation (1 seul par pilote sera fourni par l'UFOLEP Nouvelle Aquitaine pour la saison).

**Contrôle technique** : les moteurs des participants seront susceptibles d'être contrôlés à n'importe quel moment de la compétition.

## Article 6 : Pneumatiques

Pneumatiques de marque MAXXIS uniquement, avec codes barres (obligatoires pour pouvoir participer à ce trophée) pour l'ensemble des catégories 4 temps.

- Catégories MINI, JEUNE : 1 train de pneus MAXXIS ROOKIE pour 3 courses.
- Catégorie 4 TEMPS : 1 train de pneus MAXXIS SPORT pour 2 courses.
- Catégories SPORT 2 TEMPS : 1 train de pneus VEGA SL4 par course (sauf si joint à la catégorie SUPER, pneus VEGA XH4).
- Catégories SUPER, SUPER MASTER et HANDIKART : 1 train de pneus VEGA XH4 par course.
- Catégories VITESSE et PUISSANCE : 1 train de pneus LECONT LOH par course.

Dans le cas d'une crevaison, seul le pneu crevé sera remplacé, par un pneu d'entraînement, sous le contrôle du commissaire technique.

Pneumatiques pluie : 1 seul train de pneumatiques pluie sera autorisé par journée, pour les catégories ayant droit à l'utilisation de ces pneumatiques (SPORT 2 TEMPS, SUPER, SUPER MASTER, VITESSE et PUISSANCE) : MAXXIS MW, VEGA W6 et LECONT LWR.

## Article 7 : Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront sous la responsabilité des officiels certifiés FFSA :

- Directeur de course et un ou plusieurs adjoints,
- Commissaires techniques et commissaires de piste,
- Un jury composé d'un minimum de trois personnes pourra éventuellement siéger

### 7.1) Principe de déroulement

Les épreuves du Trophée UFOLEP Kart Nouvelle Aquitaine 2024 se déroulent selon le schéma suivant :

Journée du samedi : **Essais libres**

Journée du dimanche : **Essais chronométrés > Briefing > Manches qualifications > Pré-finales > Finales**

Le briefing est une réunion obligatoire, organisée après les essais libres chronométrés par le Directeur de Course pour tous les pilotes engagés dans une épreuve, accompagnés de leur tuteur et le cas échéant de leurs mécaniciens. Cette réunion a pour but de rappeler les points spécifiques du règlement concernant l'épreuve, les règles de sécurité générales ou spécifiques au circuit concerné et d'apporter toutes précisions utiles au bon déroulement de la manifestation. L'horaire de ce briefing sera notifié dans le programme officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

En cas d'incident la **procédure SLOW** pourra être appliquée si l'incident nécessite l'arrêt de la course au drapeau rouge, alors la position du tour précédent sera validée si au moins 75% de la course a été effectuée, sinon, un nouveau départ sera effectué.



## Article 7 : Déroulement des épreuves (suite)

### 7.2) Essais chronométrés

Les essais chronométrés pourront se dérouler conjointement avec des mesures de niveau sonore, pendant une séance limitée dans le temps (6mn) avec un système de pointage électronique et mentionné dans le règlement particulier. Si nécessaire, les concurrents d'une même catégorie seront divisés en groupes selon le processus employé dans les épreuves nationales.

### 7.3) Manches qualificatives

Selon le nombre d'engagés, il peut y avoir création de séries. Diviser les concurrents de la catégorie en 2 séries ou plus, en tenant compte de la capacité de la piste. Les places de départ pour les manches qualificatives seront celles du classement des essais chronométrés.

### 7.4) Pré-finale et Finale

Les résultats obtenus par chaque pilote dans chacune des manches qualificatives seront additionnés et permettront d'établir la grille de départ de la pré-finale. Lors des manches qualificatives, les points seront attribués comme suit : 0 point au 1er, 2 points au 2ème, 3 points au 3ème, 4 points au 4ème, 5 points au 5ème, et ainsi de suite par progression croissante d'un point par place de classement jusqu'au dernier classé. Les éventuels ex-æquo seront départagés en fonction du classement des essais chronométrés. Les places de départ de la finale seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la pré-finale.  
NPD (n'a pas démarré) = 0 point // NPT (n'a pas terminé) = 1 point // DISQ (disqualifié) = 0 point.

### 7.5) Procédure de départ et d'arrivée

#### a) Le départ des courses

Il sera donné au moyen de feux lumineux si le circuit en est équipé, dans le cas contraire le départ sera donné avec le drapeau national.

- Départ arrêté : MINI, JEUNE et VITESSE
- Départ roulant : HANDIKART, PUISSANCE, SUPER, SUPER MASTER, SPORT 2 TEMPS et SPORT 4 TEMPS

#### b) L'arrivée des courses

Le signal de fin de course sera donné, par le Directeur de Course à l'aide du drapeau à damiers sur la ligne dès que le kart de tête aura franchi celle-ci.

### 7.6) Longueur des courses\*

Catégories	Manches qualificatives		Pré-finale		Finale	
	Sec	Pluie	Sec	Pluie	Sec	Pluie
MINI	7 km	6 km	10 km	8 km	10 km	8 km
JEUNES	8 km	7 km	12 km	10 km	12 km	10 km
SPORT 4 TEMPS	10 km	8 km	17 km	14 km	17 km	14 km
SPORT 2 TEMPS	10 km	8 km	17 km	14 km	17 km	14 km
SUPER	10 km	8 km	17 km	14 km	17 km	14 km
SUPER MASTER	10 km	8 km	17 km	14 km	17 km	14 km
HANDIKART	10 km	8 km	17 km	14 km	17 km	14 km
VITESSE	10 km	8 km	17 km	14 km	17 km	14 km
PUISSANCE	10 km	8 km	17 km	14 km	17 km	14 km

\* Pouvant être modifiée par l'organisateur ou le directeur de course le jour de l'épreuve.



## Article 8 : Classement du Trophée Pilotes

Les pré-finales et les finales de chaque épreuve sont considérées comme des courses à part entière et donneront lieu à l'attribution de points selon le barème défini ci-après. En cas d'ex-æquo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex-æquo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

NPD (n'a pas démarré) = 0 point // NPT (n'a pas terminé) = 1 point (peu importe les raisons) // DISQ (disqualifié) = 0 point.

### Points attribués pour le classement du Trophée UFOLEP NOUVELLE AQUITAINE 2024 (pilotes licenciés UFOLEP) :

Pour le classement final du Trophée, l'ensemble des résultats seront pris en compte, ainsi que l'ensemble des bonus du meilleur tour des essais chronométrés et du meilleur tour en course (finale).

1er..... 25 pts	6ème ..... 16 pts	11ème ..... 11 pts	16ème ..... 6 pts
2ème ..... 22 pts	7ème ..... 15 pts	12ème ..... 10 pts	17ème ..... 5 pts
3ème ..... 20 pts	8ème ..... 14 pts	13ème ..... 9 pts	18ème ..... 4 pts
4ème ..... 18 pts	9ème ..... 13 pts	14ème ..... 8 pts	19ème ..... 3 pts
5ème ..... 17 pts	10ème ..... 12 pts	15ème ..... 7 pts	20ème ..... 2 pts

1 point de bonus sera attribué pour le meilleur tour des essais chronométrés.

1 point de bonus sera attribué pour le meilleur tour de la finale, pour chaque course du Trophée.

Tous les pilotes ayant participé à une course du Trophée 2024 seront classés.

## Article 9 : Classement du Trophée Associations

Un classement annuel «Associations» qui tiendra compte, des résultats et de la participation des pilotes des clubs, sur l'ensemble du Trophée 2024, donnera lieu à l'attribution d'un trophée qui sera remis en jeu chaque année. Trophée attribué lors de la soirée de la remise des prix à la fin de l'année 2024.

## Article 10 : Pénalités

Le choix des pénalités sportives relève uniquement du Directeur de Course pendant le déroulement de la course et du Jury de la course sur réclamation ou problèmes divers.

Un avertissement peut être attribué aux pilotes dès les essais libres.

La liste des pénalités est consultable sur le site du trophée : [www.kart-ufolep-aquitaine.fr](http://www.kart-ufolep-aquitaine.fr)

## Article 10.1 : Réclamations

Les réclamations sur les pénalités autres que celles infligées par le Directeur de Course, devront être adressées à l'organisateur du Trophée par courrier recommandé sous 48 heures accompagnées d'un chèque de caution de 700€ (sept cents euros).





Circuit de St-Genis-de-Saintonge (17)

Développement : 1150 x 8m

3 épreuves : 03/03 06/07 27/10



Circuit d'ESOURCE (40)

Développement : 1400 x 8m

3 épreuves : 21/04 09/06 22/09



Circuit de Pau-Lescar (64)

Développement : 1100 x 8m

1 épreuve : 26/05



LES CIRCUITS





Pilote : ..... Catégorie : .....

date	circuit	mon classement		mes points		total de points
		pré-finale	finale	pré-finale	finale	
03/03/24	ST-GENIS-DE-SAINTONGE (17)					
21/04/24	ESOURCE (40)					
26/05/24	LESCAR (64)					
09/06/24	ESOURCE (40)					
07/07/24	ST-GENIS-DE-SAINTONGE (17)					
22/09/24	ESOURCE (40)					
27/10/24	ST-GENIS-DE-SAINTONGE (17)					
+ Bonus "Meilleur temps des essais"						
+ Bonus "Meilleur chrono en finale"						
Total de Points Trophée 2024						

**facebook** Rejoignez le trophée Kart Ufolep Nouvelle Aquitaine sur Facebook et restez informé toute la saison (infos, classement, photos...)

[www.kart-ufolep-aquitaine.fr](http://www.kart-ufolep-aquitaine.fr)

Contact clubs organisateurs :

ASK BOIENNE 06 07 78 69 27 - KARTING ESCOURCE 05 58 08 98 77 - ASK ST GENIS 05 46 70 92 63